



N° 2023-04



RAPORTU

POSTU

DA A CUMISSIONI ECUNUMIA, TRASPORTI È AFFARI AURUPEI

UN TECHNOPÔLE DE L'INNOVATION, COMME DYNAMIQUE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CORSE

NUVEBRI DI U 2023

Sommaire

Introduction	3
1. Constat : La Corse, une économie dynamique et ouverte sur l'innovation malgré des contraintes structurelles	4
<i>1.A Une région économiquement dynamique mais soumise à des contraintes structurelles</i>	4
<i>1.B La faiblesse du secteur de l'innovation</i>	8
<i>1.C Un territoire qui offre des perspectives positives pour un écosystème d'innovation prospère</i>	13
2. Comparaison avec le territoire de La Réunion	20
3. Proposition d'un plan d'actions pour le renforcement de l'écosystème de l'innovation insulaire	23
<i>3.A Création d'un technopôle de l'innovation comme stratégie globale d'innovation territoriale en Corse</i>	23
<i>3.B Définition d'une gouvernance « hybride »</i>	26
Conclusion	27
Bibliographie	28

Introduction

Le développement économique d'un territoire peut s'expliquer par différents éléments d'ordre économique, social, culturel ou encore environnemental. L'innovation fait partie des sources de richesse impactant le développement territorial. En effet, nous pouvons observer un lien entre innovation et développement économique, notamment dans le cadre d'un territoire insulaire.

Une étude de deux scientifiques d'une université canadienne¹, publiée en 2010, démontre que lorsqu'une entreprise innove sur un petit territoire qui n'offre pas de conditions propices à l'expansion de l'entreprise en question (possibilité de recrutement de main d'œuvre qualifiée, présence d'un marché par exemple), celle-ci aura plutôt tendance à aller s'installer sur un territoire plus grand, regroupant un capital humain qualifié et étant proche des marchés. C'est pour cela que, selon eux, le lien de causalité correspond au fait que « ce n'est pas la région qui va croître parce que ses entreprises sont innovantes, mais plutôt les entreprises innovantes qui vont croître localement si la région est propice au développement ».

Autrement dit, l'innovation en elle-même ne serait pas une cause de développement régional, mais ce seraient plutôt les régions (par leur taille, leur localisation, leur culture et leurs institutions locales) qui seraient plus ou moins propices à la croissance des entreprises.

L'objet de ce rapport est d'effectuer un état des lieux de la situation en matière d'innovation en Corse puis, à partir de cette analyse, ainsi que d'exemples d'écosystèmes de l'innovation sur d'autres territoires, de proposer la création d'une technopôle de l'innovation en Corse, afin d'associer les différents acteurs régionaux dans une démarche commune, ainsi que de répondre de façon spécialisée aux enjeux locaux par la spécialisation dans des secteurs à hauts potentiels pour la région insulaire.

¹ (Bonnet 2010)

1. Constat : La Corse, une économie dynamique et ouverte sur l'innovation malgré des contraintes structurelles

1.A Une région économiquement dynamique mais soumise à des contraintes structurelles

Le territoire économique de la Corse a, durant de nombreuses années, été dominé par le secteur agricole avant d'évoluer peu à peu vers une prédominance des commerces et du secteur touristique. Aujourd'hui, l'économie est caractérisée par une part faible des secteurs industriel et agricole, et un poids important du tourisme, de l'administration et de la construction.

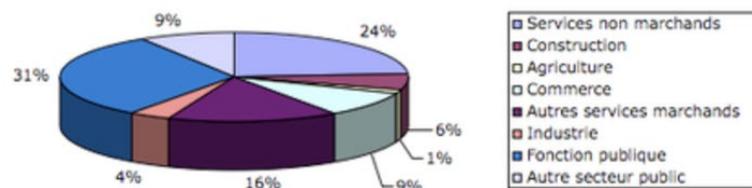


Figure 1 : Les secteurs d'activité en Corse en % de la force de travail - (INSEE 2005)

Malgré le potentiel incontestable que possède l'île (deux pôles de compétitivité, une université et son école d'ingénieurs, une société d'accélération du transfert de technologies (SATT) et un incubateur/accélérateur territorial), l'économie corse est soumise à certaines contraintes telles que : l'insularité, des difficultés liées au transport routier, une grande majorité de petites entreprises (TPE-PME), une faible densité de population, une certaine vulnérabilité des entreprises (manque d'attractivité pour trouver des collaborateurs), sans oublier l'étroitesse des marchés insulaires, ainsi que de faibles investissements en recherche et développement par rapport aux autres territoires français ou européens.

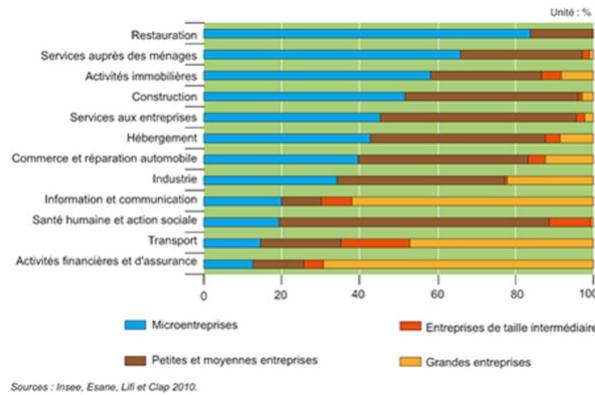


Figure 2 : Répartition des effectifs salariés par activité et catégories d'entreprises en Corse en 2010

On remarque un surcoût de production avec le coût de transport vers la Corse, par rapport au territoire continental. Malgré, les mesures compensatoires de continuité territoriale mises en place par la Collectivité de Corse.

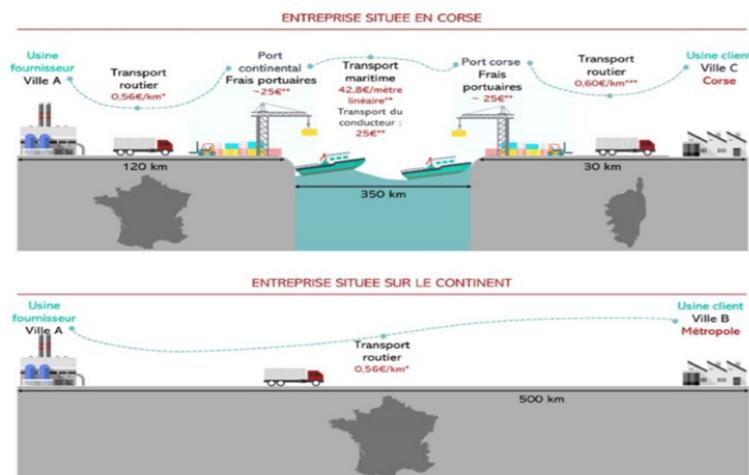


Figure 3 : Origine de la hausse du prix de production due au transport

D'autres mesures économiques avantageuses sont également mises en place en Corse :

- Le Programme Exceptionnel d'Investissements pour la Corse, qui représente une enveloppe globale de près de deux milliards d'euros ;
- Le Crédit d'impôt sur l'investissement en Corse, qui s'élève entre vingt et trente pourcents sur le montant des investissements ;
- Le Crédit d'impôt pour les fonds d'investissements de proximité qui permet la réduction d'impôts de trente pourcents de l'investissement ;

- La baisse des cotisations foncières, qui prend la forme d'une exonération de vingt-cinq pourcents des bases imposées.

Le PIB par habitants de la Corse s'élève 29 136 euros ² ce qui la place dans le quart des régions française ayant le PIB le plus faible.

Cependant, malgré ces contraintes, l'économie corse est caractérisée par des taux de créations et de pérennité d'entreprises significatifs comparés au niveau national.

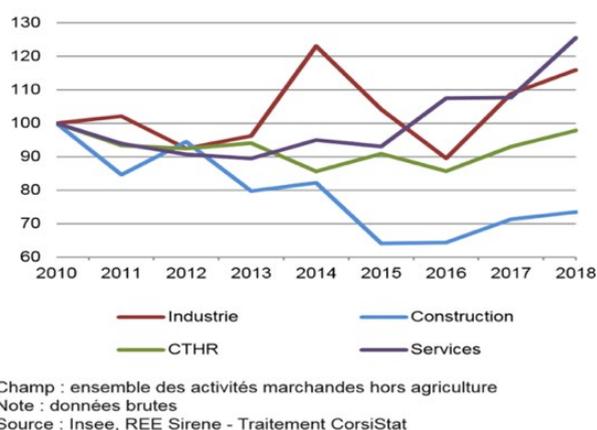


Figure 4 : Évolution des créations d'entreprises en Corse par secteur d'activité – indice base 100 en 2010

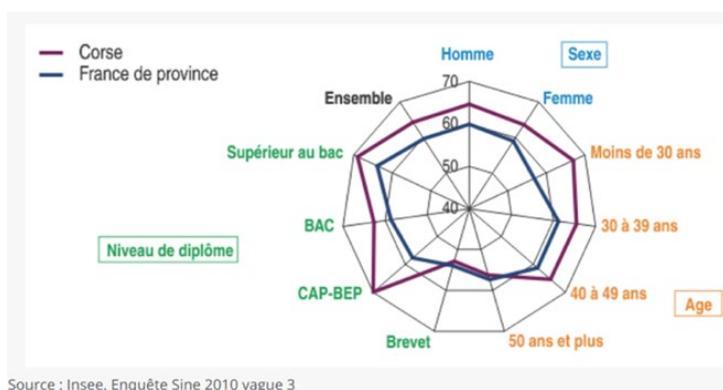


Figure 5 : Taux de pérennité des entreprises, selon l'âge, le sexe et le niveau de diplôme du créateur (en %)

² (INSEE 2021)

De plus, le Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII)³, voté par l'Assemblée de Corse, définit la structuration de nouvelles filières innovantes et de pôles d'excellence dans les domaines suivants :

- Construction durable, économie verte, transition énergétique ;
- Tourisme ;
- Économie Sociale et Solidaire ;
- Santé ;
- Cosmétique/PAAM (plantes à parfum, aromatiques et médicinales) ;
- Numérique

On peut de façon générale, caractériser la situation corse comme une économie vulnérable, mais qui possède des potentialités avec un pari sur l'innovation, ce qui est mis en avant par cette synthèse du contexte régional.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Un appareil de recherche publique dont les capacités se sont renforcées ⇒ Des acteurs importants soutenant l'innovation ⇒ Un secteur économique tertiaire fort pourvoyeur d'emplois ⇒ Une dynamique importante de création d'entreprises ⇒ Des particularités et des savoir-faire spécifiques à valoriser 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Des difficultés liées au caractère insulaire du territoire ⇒ Une structure économique peu favorable à l'innovation (appareil productif industriel relativement faible, au profit du secteur tertiaire) ⇒ Des investissements privés dans la R&D limités ⇒ Des collaborations entre recherche publique et entreprises privées qui restent à développer ⇒ Des entreprises corses de taille assez restreinte
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Des axes de recherche et plateformes d'expérimentation axées sur des sujets d'importance pour un territoire insulaire comme la Corse ⇒ Des encouragements et initiatives en faveur du développement de l'innovation et de la structuration des filières (favorable à l'émergence d'innovations) ⇒ Le défi énergétique corse et son éloignement du continent comme vecteurs de développement économique ⇒ Un secteur touristique développé, mais qui reste en grande partie une activité saisonnière, et dont le positionnement n'est pas encore clairement défini : il constitue un levier intéressant pour d'autres activités du territoire et inversement 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Des difficultés de recrutement pour les entreprises insulaires, malgré l'offre de formation de l'Université ⇒ Un niveau de formation faible ⇒ Des entreprises corses qui n'ont pas encore intégré tous les intérêts à tirer des processus d'innovation : une culture à renforcer ⇒ Une composition âgée de l'emploi en corse, et surtout des chefs d'entreprises, d'où l'importance de la transmission d'activité ⇒ Un statut d'auto entrepreneur qui semble faire diminuer la création de sociétés et d'entreprises individuelles

Figure 6 : Analyse SWOT de la situation économique Corse (source : Collectivité de Corse)

Malgré certaines contraintes structurelles, on observe que le territoire économique de la Corse possède un secteur entrepreneurial prospère (Figure 4 : Évolution des créations d'entreprises en Corse par secteur d'activité – indice base 100 en 2010 ;

³ (ADEC 2016)

Figure 5 : Taux de pérennité des entreprises, selon l'âge, le sexe et le niveau de diplôme du créateur (en %)). Intéressons-nous désormais au niveau de développement des innovations.

1.B La faiblesse du secteur de l'innovation

En l'absence d'études récentes traitant de l'innovation en Corse, les chiffres cités ici sont à relativiser.

Malgré de belles réussites, l'innovation en Corse est plus faible qu'au niveau national. Dans une étude effectuée entre 2010 et 2012, l'INSEE⁴ révèle que 41 % des entreprises enquêtées déclarent avoir innové en Corse, soit un taux d'innovation de dix points inférieurs à la moyenne de province nationale. Ce chiffre peut être expliqué en partie par la structure de l'économie insulaire. En effet, l'enquête porte seulement sur « des entreprises de 10 à 249 salariés dont l'activité principale relève des secteurs de l'industrie, du commerce de gros, des transports terrestres et entreposage ou des services intellectuels et technologiques ». Or, ce type d'entités est très peu représenté en Corse, puisque la grande majorité des entreprises sont de petites tailles et évoluent dans le secteur des services.

L'étude de l'INSEE révèle que quelles que soient les différentes formes d'innovation existantes (innovation technologique ou non technologique), les entreprises insulaires sont moins innovantes par rapport aux entreprises françaises (hors Paris).

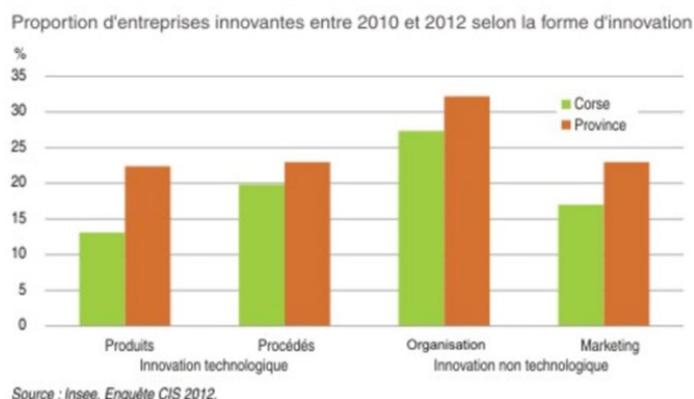


Figure 7 : L'innovation insulaire plus faible au niveau de la province

⁴ (Gallard 2014)

Comme cela a été révélé sur le graphique (Figure 4 : Évolution des créations d'entreprises en Corse par secteur d'activité – indice base 100 en 2010), l'économie corse a pour principal secteur, le secteur des services. C'est donc dans ce dernier, selon l'étude, que nous retrouvons l'innovation de la façon la plus marquée, avec un taux supérieur à la province française.

Proportion d'entreprises innovantes entre 2010 et 2012 selon les secteurs d'activité (%)

Secteur	Corse	Province
Industrie	45,4	54,1
Industrie alimentaire	48,4	49,9
Autre industrie	40,9	55,1
Commerce	37,2	47,2
Transports	27,7	35,6
Services	71,5	63,3
Total	40,8	51,0

Source : Insee, Enquête CIS 2012.

Figure 8 : Innovation dans le secteur des services

Parmi les contraintes auxquelles doit faire face l'économie insulaire, la taille de ses entreprises a un effet majeur. En effet, les entreprises de plus de 20 salariés et a fortiori les grandes entreprises sont sous-représentées en Corse. Ce nombre impacte la présence d'innovation, car les secteurs les plus innovants, comme, l'industrie hors agroalimentaire n'est représentée que par 2 % des entreprises, ayant plus de 50 salariés, contre 21 % en province⁵.

Ce handicap structurel freine l'innovation régionale car cette dernière a tendance à croître avec la taille des entreprises. L'économie corse pourrait donc avoir un taux d'innovation régional supérieur à celui de la province française, si la taille des entreprises était équivalente.

L'une des autres contraintes à laquelle doit faire face l'économie insulaire en termes d'innovation, est le faible développement des activités de Recherche & Développement sur l'île. Toujours selon l'étude de l'INSEE, cette activité est peu développée alors qu'elle est la principale pratique innovante dans le reste de la France (hors Paris).

⁵ (Gallard 2014)

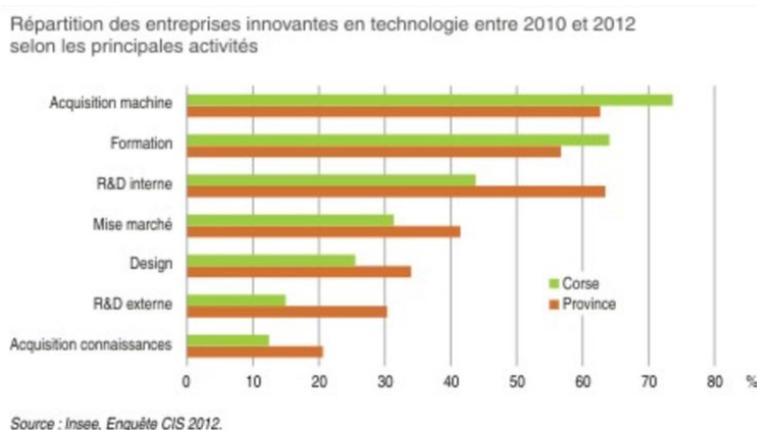


Figure 9 : Une innovation qui passe principalement par la formation et l'acquisition de machine

On observe sur le graphique ci-dessus qu'en Corse, l'innovation technologique passe majoritairement par l'acquisition de nouvelles machines ou la formation.

Selon l'étude de l'INSEE, en ce qui concerne la protection des innovations (la propriété industrielle et intellectuelle), en Corse, 14 % des entreprises innovantes en technologie ont utilisé l'une des méthodes de protection (dépôt de brevet, de marque déposée, de modèle). Mais, là encore, ces méthodes sont moins fréquemment mises en œuvre que dans le reste de la France, hors Paris (31 %).

Depuis le début des années 2010, on observe une volonté régionale d'utiliser l'innovation comme un levier de développement et restructuration-clé du tissu économique local.

C'est l'idée que l'on retrouve dans le SRDEII (Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation)⁶ qui réaffirme la volonté de refonder et donner plus de visibilités aux dispositifs d'aides à l'innovation à destination des entreprises qui sont mises en œuvre via *u Pattu Innuvazione*⁷ par l'Agence de Développement Économique de la Corse (ADEC)⁸.

En plus des mesures de politiques publiques mises en place par l'ADEC, l'innovation prend toute sa place au sein du territoire à travers la stratégie de spécialisation

⁶ (ADEC 2016)

⁷ Aides à l'amorçage des projets de recherche ou de projets d'innovation et au développement des projets de R&D mises en place par l'ADEC

⁸ (Soutenir la R&D et l'innovation renforcée : U Pattu Innuvazione s.d.)

intelligente en Corse (Smart Specialisation Strategy/3S)⁹, qui via la mobilisation de fonds européens (FEDER) a pour objectif de développer une croissance intelligente, et en prolongement des stratégies régionales d'innovation, grâce à la création d'aides ou de fonds d'amorçage, le déploiement d'instruments d'ingénierie financière, de garantie ou encore de co-investissement.

Après une première stratégie de spécialisation intelligente (3S) pour la période 2014-2020 (axée sur les thèmes de la production, la distribution et la gestion énergétique en milieu insulaire, la valorisation des ressources naturelles et culturelles et les technologies de l'information et de la communication) le bilan que l'on dresse met en évidence le travail qu'il reste à faire concernant le secteur de la recherche.

La recherche publique en Corse est développée au travers des travaux de l'Université de Corse Pasquale Paoli qui regroupe plus de 80 % des chercheurs insulaires. L'université a pour objectif de valoriser ses activités de recherche en s'appuyant sur des plateformes de recherche et développement dans les domaines des sciences et techniques, ainsi que dans ceux des sciences humaines et sociales, au sein d'unités mixtes avec le CNRS.

Le territoire insulaire est aussi composé d'autres acteurs de la recherche publique intervenant notamment dans les domaines tels que l'agronomie (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement de Corse), les sciences de la terre (Bureau de recherches géologiques et minières), ou la mer (IFREMER).

Enfin, la recherche privée est plus limitée sur le territoire de la Corse. On peut citer une station de recherche sous-marine et océanographique (STARESO), un centre de recherche viticole (CRVI), ainsi qu'un centre de recherche appliquée sur les cultures fruitières et légumières (AREFLEC), qui sont cependant des structures dépendantes de financements publics.

Compte tenu de la taille des entreprises du territoire, les investissements en R&D par des entreprises sont assez limités.

⁹ (Stratégie de Spécialisation Intelligente (3S) en Corse s.d.)

Malgré la présence et le travail de l'ensemble de ces structures, le bilan que l'on tire de la stratégie de spécialisation intelligente en Corse (3S)¹⁰ est que le secteur de la recherche en innovation demande à être davantage développé.

De plus, afin de permettre une meilleure valorisation de la recherche et le lien avec le monde économique, il serait intéressant de mettre en place des "filiales". La recherche pourrait d'ailleurs se spécialiser dans les besoins exprimés par les acteurs économiques dans le but d'y correspondre.

Des acteurs en charge de la valorisation sont tout de même déjà présents sur le territoire, tels que l'incubateur d'entreprises innovantes de Corse (INIZIÀ), la SATT Sud Est ou encore le pôle de compétitivité Cap Energie.

La stratégie de spécialisation intelligente (3S) et le Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation¹¹ représente la référence en termes d'innovation en Corse, car ils regroupent les engagements de la Collectivité de Corse et l'ensemble des collectivités locales.

En effet, on y retrouve :

- Les objectifs en matière de développement de l'innovation et de financement de l'innovation ;
- La liste des filières stratégiques du territoire, qui correspondent aux axes de recherche de l'Université de Corse (environnement, numérique, énergie, valorisation des ressources locales) ;
- Les moyens de financement dédiés à l'innovation.

Pour compléter le paysage de l'entrepreneuriat innovant, il est important de remarquer que le territoire de la Corse abrite des entreprises innovantes, dont certaines sont reconnues à un niveau international.

Nous pouvons citer l'entreprise Acwa Robotics, qui a développé « une gamme de robots autonomes permettant de cartographier et inspecter les réseaux d'adduction en eau potable (AEP). Le projet entend fournir aux gestionnaires de ces infrastructures

¹⁰ (Stratégie de Spécialisation Intelligente (3S) en Corse s.d.)

¹¹ (ADEC 2016)

l'information nécessaire au renouvellement et au maintien en conditions opérationnelles ». Lauréate de concours d'innovation nationaux, la société a levé 1 millions d'euros en amorçage auprès de partenaires financiers en 2020.

L'entreprise Stepsol développe, quant à elle, « une solution de stockage hydraulique couplée à une production d'électricité solaire afin de fournir une électricité renouvelable et décarbonée, de jour comme de nuit, dans les territoires ruraux et les zones montagneuses isolées. » Cette solution a été développée avec l'appui du CEA¹² et de l'Université de Corse Pasquale Paoli, il s'agit donc d'un exemple de collaboration entre le milieu de la recherche et de l'entreprise.

Ces quelques exemples de réussites d'entreprises innovantes, créées en Corse, démontrent que malgré les contraintes que nous avons précédemment citées, le secteur de l'innovation n'est pas absent de l'économie insulaire et que des forces en faveur de l'innovation sont belles et bien présentes sur le territoire.

1.C Un territoire qui offre des perspectives positives pour un écosystème d'innovation prospère

Bien que l'on retrouve la région Corse dans la partie basse du classement des régions françaises en matière d'innovation, d'après le tableau de bord de l'innovation de la Commission Européenne (2012), son niveau d'investissement en matière de R&D est en augmentation, passant de treize millions d'euros par an entre 2002 et 2004 à soixante millions d'euros annuels pour la période 2007-2013.

Comme nous l'avons précédemment évoqué, le tissu économique corse présente un certain nombre de caractéristiques pouvant constituer des contraintes au développement de l'innovation, cependant cette structure atypique peut, aussi, constituer une opportunité intéressante.

La stratégie de développement de l'innovation choisie par la Corse, ayant pour objectif de renforcer les atouts du territoire afin d'y faciliter le développement d'innovation, est

¹² Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives.

présentée dans le Schéma de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII)¹³ et passe par les enjeux suivants :

- *Assurer un pilotage politique et stratégique efficace de l'innovation :*

Le secteur de la RDI (*recherche, développement et innovation*) est encore assez faiblement développé en Corse, l'objectif est donc d'améliorer la situation. Cela passe tout d'abord par la clarification des vecteurs de soutien à la RDI, en plaçant le *Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation*, l'ADEC et l'incubateur territorial au cœur de la démarche. Mais également par une refonte des aides publiques, ainsi qu'en intégrant les EPCI¹⁴, en leur permettant de co-financer les aides directes sur leur territoire.

- *Renforcer les compétences de l'incubateur territorial d'entreprises innovantes, INIZIÀ :*

Le SRDEII place l'incubateur INIZIÀ au centre des services proposés aux jeunes projets innovants. En effet, cette structure représente le point d'accès au réseau des ressources scientifiques et financières du territoire, le lien avec la SATT Sud-Est, le soutien administratif et juridique aux entrepreneurs ainsi que les prestations d'ingénierie de projets.

- *Soutien au développement de startups :*

En complément du renforcement des compétences accordées à l'incubateur INIZIÀ, chargé d'accompagner les projets innovants sur le territoire, la Collectivité de Corse prévoit un soutien plus large au développement de startups. Cela comprend notamment la création de "tiers lieux" et de fablab, ainsi que la création d'un fonds d'amorçage pour jeunes entreprises innovantes.

- *Soutien aux écosystèmes productifs par secteurs d'activités :*

Le Schéma de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation présente le soutien apporté par la Collectivité de Corse à la création de filières

¹³ (ADEC 2016)

¹⁴ Établissements publics de coopération intercommunale

d'innovation autour de quatre secteurs clés, choisis en fonction des besoins spécifiques de l'île, qui sont :

- *Construction / Économie verte / Énergie* : l'objectif est la mise en place d'un écosystème pleinement intégré dans la dynamique de développement durable en renforçant les formations dans le secteur ou encore en créant une collaboration avec les offices et agences de la Collectivités de Corse, afin que ces trois secteurs, parfois antagonistes, puissent évoluer en collaboration du mieux possible.
- *Tourisme* : l'objectif est de mettre en place un tourisme dont les retombées seront directes pour l'ensemble de la société corse et donc de mettre fin à l'opposition de plus en plus forte des habitants de l'île évoluant dans d'autres secteurs que le secteur de l'hôtellerie, de la restauration, ... Pour cela, l'enjeu est de quitter le modèle de sur-tourisme centralisé sur seulement quelques mois de l'année, en développant un tourisme culturel et environnemental.
- *Numérique / Création* : l'enjeu principal est d'accroître la présence d'entreprises innovantes corses du secteur du numérique à l'international. Cela passant notamment par l'augmentation du nombre de formations proposées aux jeunes insulaires.
- *Agricole et Halieutique* : ces deux secteurs sont liés aux ressources naturelles que possède l'île de beauté. L'enjeu est d'intensifier la connaissance, d'accroître la capacité d'innovation et globalement de régénérer l'attractivité de ces secteurs, en tenant compte de l'aspect durable.
- *Innovation sociale* : l'innovation peut toucher différents secteurs de l'économie et notamment celui de l'économie sociale et solidaire. Ici l'objectif est de soutenir la création de projets innovants dans le secteur ESS (économie sociale et solidaire).

Le territoire de la Corse dispose de deux pôles d'excellence identifiés par l'ADEC, les pôles Cap'Nautic et le PIAC (aéronautique). Le Schéma de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) propose de développer le tissu industriel insulaire en accroissant le nombre de ce type de structures et d'ainsi se diversifier sur les secteurs de l'agro-industrie, du cosmétique, ou encore des industries culturelles.

En matière d'innovation, la Corse est composée des différents acteurs, réseaux et outils propices au fonctionnement prospère d'un écosystème :

- *L'Agence de Développement Économique de la Corse (ADEC) :*

Créée par délibération de l'Assemblée de Corse en octobre 1992, l'ADEC a pour missions de favoriser le développement du territoire (soutien aux porteurs de projets, mise en réseau, ...), ainsi qu'apporter un appui en matière d'ingénierie (veille, prospective, études, communication, ...).

Au-delà d'apporter un accompagnement aux projets innovants de façon individuelle (grâce à des aides directes ou à des outils dédiés comme le Chèque Régional destiné à encourager les coopérations avec les centres de recherche), elle apporte également un soutien aux filières porteuses d'innovation (grâce à des actions collectives de veille technologique et de diffusion de l'information).

- *L'Incubateur territorial de Corse, INIZIÀ :*

Lors de sa création au sein de l'ADEC, l'Incubateur technologique territorial de Corse, avait l'objectif d'accompagner l'émergence d'entreprises innovantes en lien avec la recherche ou les technologies. La structure est soutenue depuis sa création par la Collectivité de Corse, l'État (Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation), l'Union Européenne et d'autres institutions. Aujourd'hui, l'incubateur, renommé INIZIÀ, accompagne des entreprises innovantes de différents secteurs.

- *La SATT Sud-Est :*

La Société d'Accélération du Transfert de Technologies, SATT SUD-EST, est un outil commun aux régions Corse et PACA. Son rôle principal est de valoriser la recherche en facilitant et/ou en soutenant les dépôts de brevet et les transferts de technologie. En effet, elle accompagne le transfert des technologies et des savoir-faire à fort potentiels issus des laboratoires de recherche publique.

- *L'enseignement supérieur et la recherche :*

La Corse dispose sur son territoire de l'Université de Corse Pasquale Paoli, regroupant plus de 5 000 étudiants, 6 unités de recherches, 5 plateformes scientifiques, elle

représente un véritable atout pour la région, proposant une gamme de formations pluridisciplinaires.

On retrouve également au sein de l'Université de Corse un IAE (Institut d'administration des entreprises) ainsi qu'une école d'ingénieurs, Paoli Tech. Cette dernière offre des formations d'ingénieurs en énergétique spécialisés dans les domaines du développement durable, prenant en compte des enjeux du territoire.

De plus, l'institut Méditerranéen de Formation (IMF), l'organisme de formation de la chambre de commerce de la Corse, propose des formations dans les domaines liés aux fonctions clés de l'entreprise.

Le secteur de l'enseignement supérieur insulaire s'est vu renforcé, il y a quelques années, par la création de l'école privée Aflokkat, offrant des formations dans les domaines de l'accueil, du marketing, de la vente, des ressources humaines, du juridique, du management, de l'informatique, des langues, de santé et sécurité au travail, sanitaire et du médico-social.

Le secteur de l'enseignement supérieur insulaire est riche et pluridisciplinaire, en s'attachant à valoriser les enjeux locaux, ce qui permet d'apporter une réponse aux enjeux de l'île.

- *Femu Qui :*

Femu Qui, fondée en 1992, est une structure de capital risque régional dont la mission est de financer et d'accompagner la création et le développement d'entreprises en Corse. La structure s'est adaptée à l'évolution du secteur de l'innovation en proposant le fonds d'amorçage d'Alzà, conçu pour apporter du capital à des entrepreneurs du champ technologique, au démarrage de l'activité.

- *Présence de structures nationales sur le territoire :*

La Corse dispose d'antennes de structures nationales d'accompagnement à l'innovation telles que BIP France ou encore la DREEF ¹⁵.

¹⁵ Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation.

- *Des outils financiers régionaux :*

Afin de soutenir sa politique de développement économique, la Collectivité Territoriale de Corse a construit et/ou renforcé des instruments financiers à destination de tous les champs de l'économie.

On peut citer entre autres la Caisse de Développement de la Corse (CADEC), une société financière agréée sous forme de société anonyme dont la Collectivité de Corse détient plus de 30% des actions. Elle agit en tant que gestionnaire de fonds publics, distribués sous forme d'avances remboursables à taux zéro, avec obligatoirement un prêt bancaire associé de même montant et durée au minimum (sauf dans le cas spécifique de l'innovation où le cofinancement n'est pas nécessaire).

Ou encore l'association Corse Active Pour l'Initiative (CAPI), née de la fusion des associations Corse Active et Initiative Corse. En s'appuyant sur des réseaux partenaires nationaux, elle accompagne et finance chaque année près de 300 projets d'entreprises et engage près de 6 millions d'euros de financements.

De plus, fin juin 2023, trois appels à projets ont été ouverts en Corse dans le cadre de France 2030 régionalisé, dans le but d'accompagner la transformation durable des secteurs clés de l'économie par l'innovation, la collaboration entre la recherche privée et le monde académique et la structuration de filières stratégiques. Au total, se sont plus de 5,1 millions d'euros investis par l'État d'une part et la Collectivité de Corse, sous le principe de 1 euro investi par la Région pour 1 euro investi par l'État. Cette collaboration État-Région a pour objectif de donner une place centrale aux acteurs locaux pour soutenir l'innovation¹⁶.

Des projets partenariaux d'envergures :

Le territoire de la Corse voit se développer de nombreux projets en lien avec l'innovation, regroupant plusieurs acteurs régionaux. En effet, nous pouvons notamment citer le projet Med'Innov, porté par Université Côte d'Azur, l'Université de Corse Pasquale Paoli ainsi que dix autres acteurs majeurs de l'innovation. Faisant partie des 29 projets lauréats de l'appel à proposition 'Pôles Universitaires

¹⁶ (France 2030 Territorialisé Corsica s.d.)

d'Innovation' (PUI)¹⁷, ce projet propose de déployer une stratégie d'innovation multi-impacts répondant aux enjeux des territoires impliqués ainsi qu'aux ambitions nationales¹⁸.

L'un des enjeux du PUI étant de prendre en considération les particularités régionales, ce dernier ambitionne la création de nouvelles richesses territoriales durables, permise par une collaboration des acteurs de l'innovation.

Un autre projet, porté par l'Université de Corse Pasquale Paoli, a été lancé en mai 2023, il s'agit du Programme d'Investissement d'Avenir UNITI¹⁹ (*UN*iversité : pour la *Tr*ansformation au service des territoires *Ins*ulaires méditerranéens). Mis en place en collaboration avec des partenaires institutionnels (Collectivité de Corse et Académie de Corse) et scientifiques (CNRS, INRAE et CIRAD). Ce projet structurant pour l'Université de Corse Pasquale Paoli, lui permettra de s'appuyer sur ses compétences scientifiques et de s'associer avec ses partenaires afin d'initier une dynamique de transformation des territoires insulaires méditerranéens.

En dehors de ces projets, la Corse est aussi représentée dans le consortium French Tech Seed Provence Corse²⁰, composé de plusieurs incubateurs du sud de la France et porté par la SATT Sud-Est.

Ce consortium, bénéficiant d'un fonds de quatre cents millions d'euros, a quatre objectifs principaux :

- Soutenir l'émergence de start-ups technologiques en post-maturation ;
- Faire levier sur l'investissement privé ;
- Structurer les écosystèmes d'innovation pour améliorer l'accompagnement des startups *deep tech* ;

¹⁷ Cet appel à propositions vise à faire émerger, en plus des 5 déjà engagés, une vingtaine de Pôles Universitaires d'Innovation (PUI) afin d'accélérer les dynamiques territoriales d'innovation.

Les PUI disposent de moyens nécessaires pour se structurer, co-construire une stratégie d'innovation et déployer une feuille de route territoriale permettant de renforcer l'impact socio-économique des sites de recherche et de répondre à l'ambition nationale de création de start-up et de génération d'innovations de rupture. (Source : ANR)

¹⁸ (Université Côte d'Azur : Med'Innov est lauréat de l'appel à proposition Pôle Universitaire d'Innovation s.d.)

¹⁹ (PIA UNITI s.d.)

²⁰ (French Tech Seed Provence Corse s.d.)

- Assurer la réussite des start-ups technologiques issues de la recherche publique.

Riche des ressources de son territoire ainsi que la présence d'acteurs de l'innovation, la Corse, par la voie de ces différents projets en collaboration, développe la cohésion au sein de son écosystème d'innovation.

2. Comparaison avec le territoire de La Réunion

Dans le cadre de ce rapport, proposant des éléments pour le développement du secteur de l'innovation en Corse, une comparaison avec l'île de la Réunion permet d'illustrer la démarche d'innovation d'un territoire insulaire.

Le PIB du territoire ultra-marin est de l'ordre de 14,5 milliards d'euros, dont la principale source est le tourisme. L'économie de l'île se développe depuis les années 1970 avec la création de la première université, le développement du tourisme qui est maintenant un secteur économique indispensable, ainsi que le développement des infrastructures et des logements. De plus, l'agriculture s'est diversifiée avec des cultures maraîchères et la pêche.

La Réunion est loin d'être un territoire isolé économiquement, ce qui s'observe notamment par la présence des grandes marques d'hypermarchés sur le territoire, ainsi que deux aéroports internationaux et deux ports. Le nord de l'île est plutôt industrialisé, alors que le sud-ouest est plus entrepreneur et touristique. La population est pour une grande partie européenne.

En ce qui concerne l'environnement économique de l'île, celle-ci bénéficie d'avantages fiscaux tels que des aides régionales ou encore d'une TVA réduite à 8,5%. Cependant, la situation générale n'est pas très positive puisque le niveau de chômage est très élevé (environ 30% et 60% chez les jeunes). Ces chiffres peuvent surtout s'expliquer par le fait que 28% de la population adulte soit illettrée, ce qui complique la recherche d'emploi.

L'île de la Réunion possède un véritable écosystème entrepreneurial innovant, composé de la façon suivante :



Figure 10 : Mapping de l'écosystème de l'innovation à La Réunion

L'écosystème d'innovation de la Réunion est organisé sous la forme d'un technopôle (qui réunit sur un site des activités qui ont en commun de recourir à des technologies innovantes sur des thématiques communes).

« La Technopole de La Réunion », qui s'est enrichie en 2002 d'un incubateur de recherche publique, est spécialisée dans 7 secteurs spécifiques :

- Économie de l'océan
- Numérique et Industrie du futur
- Santé et Biotechnologies
- Environnement
- Aéronautique
- Agro ressources et Agroalimentaire
- Construction durable

Le territoire bénéficie d'une dynamique d'innovation et entrepreneuriale forte, avec l'organisation d'événement tel que le *Startup Weekend*, organisé par Webcup, une association réunionnaise. « La Technopole de la Réunion » organise, depuis plusieurs

années, le concours de création d'entreprises innovantes, qui sert de moyen de détection des projets innovants sur le territoire.

De plus, le territoire compte deux parcs technologiques, Technor et Techsud²¹. Ces derniers regroupent :

- Quatre-vingt-dix-huit entreprises et bureaux d'études ;
- Quinze laboratoires de recherche ;
- Neuf organismes publics de formation ;
- Deux mille cent étudiants ;
- Deux mille emplois hors université.

La Réunion est composée d'environ cinquante startups, ayant bénéficié de l'accompagnement personnalisé de l'incubateur. Pour pallier les difficultés d'accès à un capital local à la hauteur de leurs besoins, dues au tissu économique local instable, une politique publique de financement par la région et par les fonds européens a été mise en place.

De plus, l'écosystème innovant de la Réunion ayant obtenu le label "*Capitale French Tech*" pour la période 2023-2025 (une première pour un territoire ultra-marin), cela entraîne un budget important et des actions en collaborations avec d'autres régions dynamiques.

Enfin, l'île de La Réunion était présente pour la première fois en 2023 au salon de l'innovation *VIVA TECHNOLOGY*, à Paris, avec une délégation de sept startups. L'occasion pour la région de mettre en avant « l'environnement particulièrement propice à l'innovation », que représente l'île, et de tenter d'attirer des startups, des étudiants et des investisseurs.

Un parallèle avec la situation de l'île de La Réunion semble pouvoir se faire avec la Corse, à partir de caractéristiques similaires telles que : l'insularité, la prédominance du secteur touristique dans l'économie locale ainsi que le potentiel d'exploitation des ressources naturelles locales.

²¹ (Pollet 2020)

3. Proposition d'un plan d'actions pour le renforcement de l'écosystème de l'innovation insulaire

Dans la première partie de ce rapport, nous avons mis en avant les caractéristiques de l'économie Corse, en effectuant un focus particulier sur la situation en termes d'innovation. Puis dans une seconde partie nous avons présenté le cas du territoire de La Réunion, qui possède un certain nombre de caractéristiques communes avec la Corse. Nous allons, dans cette dernière partie, proposer une solution afin d'ancrer de façon pérenne le développement du secteur de l'innovation sur le territoire insulaire de la Corse, tout en commençant par identifier les projets pilotes qui peuvent permettre d'impulser cette dynamique.

Riche des ressources de son territoire ainsi que la présence d'acteurs de l'innovation, la Corse, par la voie de ces différents projets en collaboration, développe la cohésion au sein de son écosystème d'innovation.

3.A Création d'un technopôle de l'innovation comme stratégie globale d'innovation territoriale en Corse

Le constat que nous faisons concernant la situation de l'innovation sur le territoire de la Corse met en avant la présence de différents acteurs clés pour le développement de projets innovants.

La situation actuelle nous amène également à observer un manque d'activités de Recherches et Développement sur le territoire, dues, en partie, à la petite des entreprises et aux secteurs d'activités majoritaires. Bien qu'une dynamique de transfert de la recherche publique vers les entreprises du secteur privé existe déjà en Corse, un renforcement de ce transfert semble un enjeu important à renforcer pour le développement de l'innovation en Corse.

Compte tenu de la situation globale de l'écosystème de l'innovation en Corse et de la réussite de l'exemple réunionnais, la solution proposée est la création d'un technopôle de l'innovation associant, à partir d'une volonté commune, les institutions publiques, les acteurs de la recherche et de la formation et le monde de l'entrepreneuriat afin de créer un outil de développement économique du territoire de la Corse par l'innovation.

Dans le cadre de la Corse, il semble nécessaire, du fait de sa petite taille, que le tissu économique de l'innovation garde une appétence généraliste afin d'être en mesure de suivre différents types de projets innovants. Cependant, le développement d'un technopôle implique, tout de même, l'élaboration d'une stratégie de spécialisation.

Pour le territoire corse, le choix des filières de spécialisation peut se baser sur les thématiques mises en avant dans le Schéma de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDE2I), ainsi que par la Stratégie de Spécialisation intelligente Corse (2021 -2027), c'est-à-dire *la transition énergétique, le tourisme innovant, l'agro-agriculture ainsi que le secteur numérique-crétif*.

Le technopôle de Corse serait gestionnaire de deux parcs technologiques, situés dans les deux plus gros pôles économiques de l'île (Ajaccio et Bastia), qui prendraient chacun la forme de zones d'activités.

La décomposition en deux parcs technologiques se ferait par thématiques de spécialisation afin de créer des synergies entre les acteurs des zones d'activités.

L'offre immobilière est un des éléments caractéristiques des technopôles, permettant aux jeunes entreprises de bénéficier de locaux au cœur des centres d'innovation. En effet, cette offre peut prendre la forme de location de salles de réunion ou de places de travail au sein d'un espace de coworking, mais également de bureaux indépendants permettant aux entreprises innovantes d'être hébergées durant leurs débuts.

Dans le cadre de la Corse, le Schéma de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDE2I) réaffirme la nécessité de développer une offre foncière et immobilière adaptée aux jeunes entreprises innovantes.

La Collectivité de Corse n'ayant pas compétences pleines dans ce domaine, le passage de partenariats avec les EPCI²² ou des regroupements d'EPCI peuvent permettre de construire une offre foncière répondant aux besoins des différents types d'entreprises.

Le SRDE2I présenté par la Collectivité de Corse prévoit déjà des projets de zones d'activités incluant :

²² Établissement public de coopération intercommunale.

- L'implantation ou l'accès aux équipements et services nécessaires au quotidien des salariés (restauration, crèches, services...);
- La gestion des flux routiers (plan de circulation adapté, parking, gabarit des voies...);
- La multimodalité;
- L'atteinte d'un haut niveau de qualité paysagère, énergétique et environnementale.

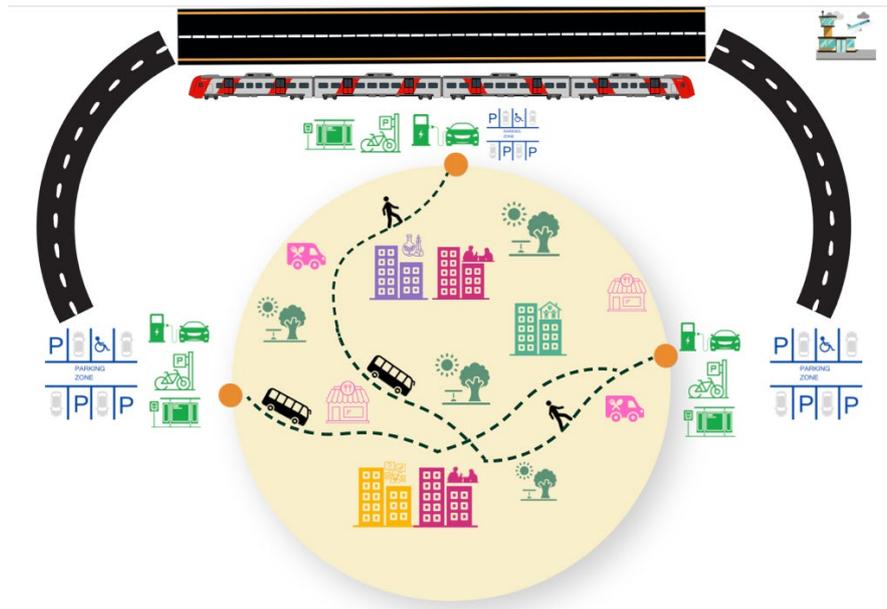


Figure 11 : Schéma représentant un des parcs technologiques du technopôle de Corse

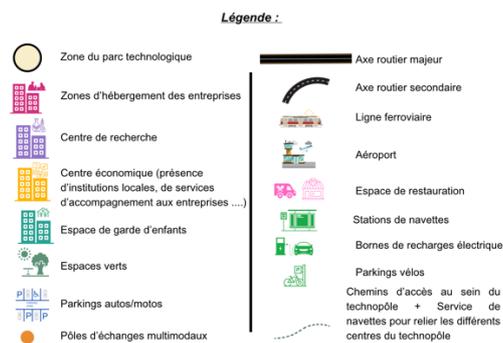


Figure 12 : Légende relative à la Figure 11

Ces infrastructures, en plus de la construction de salles de réunion, d'espaces de coworking et de bureaux pourront permettre de disposer d'une offre adaptée afin répondre aux besoins d'hébergement des entreprises et plus généralement au fonctionnement du technopôle.

L'objectif de cette dernière serait de proposer des activités d'accompagnement aux projets et entreprises innovantes et de promotion de l'innovation sur le territoire. Afin de favoriser la mise en réseau entre porteurs de projets, chefs d'entreprises, investisseurs, chercheurs, enseignants ou étudiants, le technopôle pourrait organiser sur chacun de ses deux parcs des petits déjeuners thématiques, des matinales d'innovations, des ateliers d'information, des conférences.

La création de ce technopôle s'accompagne de choix stratégiques, tels que nous les avons cités avec des thématiques de spécialisation, mais également en termes de gouvernance de cet écosystème.

3.B Définition d'une gouvernance « hybride »

Les récents travaux sur le thème des écosystèmes de l'innovation mettent en avant le fait que la simple proximité des acteurs au sein d'un technopôle ne suffit pas à créer des synergies, et donc à soutenir l'innovation. La création d'un technopôle passe donc par la définition et la mise en place d'une organisation de gouvernance.

Afin de rendre le plus efficace un écosystème de l'innovation, notamment si celui-ci prend la forme d'un technopôle, l'enjeu est de trouver le bon niveau de gouvernance qui permettra aux acteurs d'évoluer dans un cadre clair et dont les contours ont été définis préalablement, afin qu'ils soient en position de confiance dans leurs travaux en collaborations entre les autres membres du technopôle.

Dans le cas actuel de la Corse, les acteurs se rejoignent sur la nécessité d'un pilotage structuré avec une direction commune pour harmoniser les actions et les finances. C'est pourquoi la mise en place d'un technopôle semble être la solution permettant de regrouper les acteurs de l'écosystème pour œuvrer de manière plus harmonisée et dans un cadre bien défini.

Le technopôle de Corse serait donc une association des acteurs publics, les acteurs de la recherche et de la formation ainsi que du monde de l'entrepreneuriat dont la création serait impulsée par la Collectivité de Corse, en tant que porteur de ce projet. La gouvernance serait quant à elle réalisée par un organe de type comité de pilotage, composé des représentants des différents acteurs membres du technopôle, présidé par la Collectivité de Corse, dont l'innovation fait partie du champ d'actions et qui finance un certain nombre d'actions en matière d'innovation sur le territoire.

Conclusion

À travers le travail réalisé dans le cadre de l'élaboration de ce rapport nous avons observé la mise en exergue théorique d'un lien étroit entre l'innovation, son écosystème local et le développement économique d'un territoire. En effet, le niveau d'innovation dépend de l'ensemble des acteurs présents et de leurs interactions. C'est ce que nous avons illustré à travers l'exemple de l'île de La Réunion, qui démontre l'impact positif qu'a eu la mise en place des filières innovantes dans le paysage économique.

Notre analyse de la situation insulaire, nous a permis de constater, malgré des contraintes structurelles, que la Corse possède de nombreuses caractéristiques propices au développement de l'innovation. À partir de cette étude, nous avons élaboré une proposition qui consiste à mettre en association des institutions publiques, des acteurs de la recherche et de la formation ainsi que du monde de l'entrepreneuriat dans le but de favoriser le développement global de l'innovation sur l'île.

Ce technopôle de l'innovation, ainsi créée, permettrait d'avoir un outil de développement économique pour Corse, par l'innovation. Cette structure prendrait la forme de deux parcs technologiques, elle traiterait de thématiques spécifiques adaptées au territoire insulaire de la Corse, mais aussi de sujets plus généraux.

On constate, aujourd'hui, que l'innovation apporte un avantage aux entreprises car la majorité de celles qui se démarquent sont des entreprises qui innovent. Il y a donc un enjeu important dans le fait d'établir des conditions propices au développement d'innovation par le biais d'écosystèmes qui jouent un véritable rôle de catalyseur.

Bibliographie

- ADEC. 2016. «Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'internationalisation SRDE2I.»
- Berthinier-Poncet, Anne. 2015. *Gouvernance et dynamiques d'innovation au sein d'un technopôle. Une analyse par les pratiques institutionnelles d'innovation*. 30 Janvier. <https://www.erudit.org/fr/revues/mi/2014-v19-n1-mi01686/1028492ar/>.
- Bonnet, Shearmur &. 2010. «Like Oil and Water?: Regional Innovation Policy and Regional Development Policy.»
- s.d. *BPI FRANCE*. <https://www.bpifrance.fr/contactez-nous/direction-regionale-ajaccio>.
- s.d. *CADEC*. <https://www.cadec-corse.fr>.
- s.d. *CAPI*. <https://capi.corsica>.
- Corse, Collectivité de. s.d. «Stratégie de spécialisation intelligente Corse 2021 -2027.»
- Corse, INSEE/Collectivité de. 2010. «La Corse surtout tournée vers l'innovation non technologique.»
- Corse, Président du Conseil Exécutif de. s.d. «Adoption du Schéma de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDE2I).»
- s.d. *France 2030 Territorialisé Corsica*. <https://innuvavvene.isula.corsica>.
- s.d. *French Tech Seed Provence Corse*. <https://www.sattse.com/french-tech-seed-provence-corse/>.
- GALLARD, Elisabeth. 2010. «La Corse surtout tournée vers l'innovation non technologique.» *INSEE*. 10 Novembre. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1292352>.
- Gallard, Elisabeth. 2014. «Les entreprises corses moins innovantes qu'au niveau national.» *INSEE*. 20 Octobre. Accès le Août 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1285760>.
2020. «INSEE.» *INSEE*. 17 Novembre. Accès le Août 2023. <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1182>.
- L'INNOVATION, DÉFINITION DE. s.d. <https://www.institutreindus.fr/wp-content/uploads/2017/11/6-Ouvrage-Chap-1.pdf>.
- s.d. «PIA UNITI.» *Università di Corsica*. https://www.universita.corsica/wp-content/uploads/2023/03/PIA_Uniti_mars2023-2.pdf.
- Pollet, Vincent. 2020. *[Made in océan Indien] Où en est l'innovation à La Réunion?* 16 Novembre. <https://www.frenchweb.fr/made-in-ocean-indien-ou-en-est-linnovation-a-la-reunion/409630>.
- s.d. *Pôle Universitaire d'Innovation Med'Innov'*. <https://www.universita.corsica/fr/recherche/pui/>.
- SEED, SATT SUD EST & La French Tech. s.d. «FRENCH TECH SEED PROVENCE CORSE.»
- s.d. *Soutenir la R&D et l'innovation renforcée : U Pattu Innuvazione*. <https://les-aides.fr/aide/Zzkv3w/adec/soutenir-la-r-d-et-l-innovation-renforce-u-pattu-innuvazione.html>.
- s.d. «Stratégie de Spécialisation Intelligente (3S) en Corse.»
- s.d. *Technopôle de la Réunion*. <https://www.technopole-reunion.com>.
- s.d. *Université Côte d'Azur : Med'Innov est lauréat de l'appel à proposition Pôle Universitaire d'Innovation*. <https://www.investincotedazur.com/pole-universitaire-innovation-universite-cote-azur/>.